

l'on excepte la construction des stades de Nice et Lyon, où environ 100 000 heures ont été réservées par les donneurs d'ordres pour de l'insertion.

ViE intervient également pour d'autres structures que VINCI. Elle a par exemple été choisie dans le cadre d'un marché de trois ans pour accompagner un grand groupe privé du CAC 40, dont les enjeux de territoire sont structurants, dans la mise en place volontaire de ses clauses d'insertion. Notre rôle est bien celui-ci : monter en compétences et faire monter en compétences nos partenaires.

> La performance économique

La performance économique n'est pas le premier levier qui vient à l'esprit lorsqu'on parle de clauses privées d'insertion. Ces termes ne sont que peu souvent corrélés. Néanmoins, quelques entreprises ont pris de l'avance et ont compris quel avantage compétitif elles pouvaient en tirer.

« Faire appel à l'insertion n'a rien à voir avec la philanthropie, explique Joël Tronchon. C'est d'abord un besoin économique. Par exemple, nous manquons aujourd'hui de PME proches de nos usines, capables de prendre en charge certaines de nos activités comme le reconditionnement de produits, la sous-traitance d'assemblage ou le contrôle de composants. SEB fait donc appel aux entreprises d'insertion pour pallier ce manque. Ces entreprises produisent un travail de qualité, sont fiables et n'hésitent pas à se mettre en quatre pour faire du sur-mesure. »

Performance économique aussi chez VINCI, où l'exemple d'un gros chantier gagné en 2014 rue de Rivoli à Paris, est particulièrement marquant. Ce projet intègre la création de logements sociaux, de crèches ... Dans l'appel d'offres, seules 10 000 heures étaient réservées à l'insertion. VINCI, via sa filiale ViE, en a proposé 100 000. *« Ce n'est sans doute pas ce qui a emporté la décision du donneur d'ordres, admet Arnaud Habert, directeur général délégué de ViE, mais cela nous démarque de la concurrence, constitue un levier de business, donne un coup d'avance en innovation et contribue donc à la performance économique de VINCI. »* ViE accompagne également dans la mise en œuvre de clauses d'insertion 300 sous-traitants du groupe VINCI, qui eux aussi en font un avantage concurrentiel et se positionnent sur d'autres appels d'offres avec ce savoir-faire supplémentaire. *« Dans cette démarche volontaire, ce qui est structurant, c'est la co-construction, l'innovation, l'ajustement et au final un véritable équilibre entre les parties prenantes pour du gagnant-gagnant »,* conclut Arnaud Habert.

La performance économique, même si ce n'est pas l'angle majeur de sa politique RSE, est très prégnante chez L'Occitane, particulièrement depuis la décision en 2012 d'intégrer l'équipe d'un Esat dans ses locaux. *« Une équipe qui vient tous les jours dans votre entreprise, raconte Katia Michieletto, directrice du Développement durable, est plus visible par les collaborateurs.*